



Bulletin d'informations municipales

Été 2023

ATHÉE Z'INFOS



Le mot des élu.e.s



“ À Athée on n'a pas d'argent mais on a des idées ”

Telle pourrait être la devise de notre mandat.

En effet, depuis l'élection municipale de 2020, les différentes commissions de la mairie, en partenariat avec les nombreuses associations, ont mis en place de nombreux projets, peu coûteux, mais qui favorisent le “vivre ensemble” et témoignent du dynamisme de notre commune :

Manifestations

- fête des enfants : 2^{ème} édition le 12 mai;
- Fête de la musique : 3^{ème} édition très réussie le 17 juin ;
- Journées européennes du patrimoine : 4^{ème} édition en préparation pour les 16 et 17 septembre prochains;
- Forums des associations et des entre-

prises avec une nouveauté en septembre : l'accueil des nouveaux athégiens;

- Le marché entame sa 3^{ème} année d'existence;
- Conseil Municipal des Jeunes (CMJ);
- Cinéma de plein air : 3^{ème} édition le 25 août prochain...

Réalisations

Elles se sont faites grâce aux subventions obtenues, aux associations et à l'implication des agents et de citoyens :

- Jeux du square des Anciens Combattants;
- Tableaux numériques interactifs à l'école élémentaire;
- Jardin et vergers pédagogiques;
- Plantation de deux haies

Le mardi 4 juillet, André JOACHIM notre sous-préfet est venu passer l'après-midi au village. Ce fut l'occasion pour vos élus de lui expliquer tout ce qui précède.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été !



Commission Voirie et Environnement

PASSAGE DE L'AUTOROUTE A85 POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES

Dès juillet 2020, la Municipalité est entrée en contact avec Vinci, concessionnaire de l'autoroute A85 afin de réfléchir à une solution permettant aux piétons et aux cyclistes de se rendre au village depuis le sud de l'autoroute sans emprunter la très fréquentée RD45 et notamment son pont.

Tout en poursuivant ses échanges avec Vinci, la Municipalité a écrit à trois reprises (avril 2021, mars 2022 et janvier 2023) au ministère des Transports et de la Transition Écologique afin d'être aidé financièrement à la réalisation de ce projet. Demandes restées vaines.

D'autres pourparlers ont eu lieu avec le Conseil Départemental, gestionnaire RD45.

Les services de la sous-préfecture ont également été sollicités et notamment le sous-préfet lors de sa visite au village le 4 juillet.



RD 45 : franchissement dangereux de l'A85

OMBRIÈRES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Suite à plusieurs démarches infructueuses pour conduire à la production d'énergie solaire sur la commune, la Municipalité et l'entreprise ENR Val-de-Loire sont devenus partenaires pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sous la forme d'ombrières.

Celles-ci seront installées au-dessus des terrains de pétanque situés derrière le gymnase ainsi qu'au-dessus des deux terrains de tennis extérieurs, proposant ainsi aux utilisateurs et à leurs associations respectives des infrastructures couvertes.

Des échanges ont lieu régulièrement entre la Mu-

nicipalité et les membres des clubs sportifs concernés.

Il était prévu initialement que l'énergie produite soit directement injectée dans les bâtiments communaux mais aucune solution financièrement compatible avec le budget municipal n'ayant été trouvée, elle sera envoyée dans le réseau collectif et vendue à ENEDIS par ENR Val-de-Loire qui prend en charge le coût d'implantation.

ENR Val-de-Loire versera au total 16 000 € à la Municipalité qui lui met à disposition ces deux terrains communaux pour 30 ans.

Les travaux qui devraient commencer en septembre 2023 seront réalisés par l'entreprise See You Sun.

ENTREtenir SON TROTTOIR

Dans une démarche zéro phyto et conformément à l'arrêté municipal du 2 août 2018, l'entretien des trottoirs est l'affaire de tous, sur l'ensemble de la commune.

Tout propriétaire ou son locataire est tenu d'entretenir :

- ⇒ Les trottoirs ou espace de 1,20 mètre de largeur au droit de la façade ou de la clôture, sur toute sa largeur,
- ⇒ Veiller à ne pas obstruer les avaloirs d'eau pluviale et les caniveaux

L'utilisation des produits phytosanitaires est strictement interdite depuis le 1^{er} janvier 2017.

Afin d'embellir la commune, les administrés sont encouragés à fleurir ou à végétaliser leurs pieds de mur.

Ensemble, chacun à notre niveau, faisons d'Athée-sur-Cher une ville propre et agréable à vivre.



DÉGRADATION DE LA RUE DU GRAIS

La rue du Grais rejoint Azay-sur-Cher depuis le "silo bleu" de la rue d'Amboise. Elle est très fréquentée (environ 400 véhicules/jour en octobre 2021).

Afin de gérer ce flux important et les dégradations afférentes, la Municipalité y a :

- aménagé des zones où la vitesse est limitée à 50km/h
- fait réaliser, en 2020, d'importants travaux par les services techniques de la communauté de communes (56 000 € répartis sur deux années de budget communal voirie). Mais il s'avère qu'au niveau de nombreux élargissements réalisés, la route présente déjà un état de dégradation préoccupant. À notre demande, la communauté de communes a donc mandaté un conciliateur afin de constater, en présence d'élus d'Athée, l'état de la route. Nous sommes dans l'attente de ses conclusions et de propositions pour améliorer la situation dans les meilleurs délais.

EXTERNALISATION DU FAUCHAGE

L'an dernier, la municipalité a passé un contrat avec l'entreprise Aymeric DUBREUIL afin d'externaliser le fauchage.

Le travail réalisé a donné entière satisfaction ainsi que la disponibilité, la réactivité et la communication avec les membres de l'entreprise.

Le contrat établi prévoit que le broyage se fasse comme suit, en tenant compte de la pousse de la végétation :

- Printemps : banquettes dans le bourg et les hameaux
- Courant juin : chemins ruraux suivant leur accessibilité
- À partir d'août : fossés issus du remembrement selon l'accessibilité des parcelles riveraines
- Automne : accotements, talus et fossés

Enveloppe financière annuelle : 16 000 € à 17 000 € selon le fauchage réellement réalisé.

L'élagage des abords de bois restant à la charge des propriétaires, la municipalité remercie vivement ceux qui sont effectivement intervenus sur leurs parcelles.

TRAVAUX 2023 DE RÉFECTION DES ROUTES COMMUNALES

Les travaux suivants ont été engagés en 2023 et seront réalisés courant de l'été, sur les routes de la commune. L'acompte 2023 de voirie pour ces travaux s'élevant à 56 800 €.

- Rue de la Boulaye : déflachage et réparation du revêtement 5 446 €;
- Beaulande : déglaisage (bosse au milieu de la chaussée) 3 012 €;
- Bois Bidault : déflachage et revêtement devant un abribus 2 038 €;
- Rue des Touches : déflachage et revêtement d'une partie de la chaussée 1 659 €;
- Rue des Côts : déflachage et revêtement d'une partie de la chaussée 4 991 €;
- Rue de la Vigne Chevreau : déflachage et revêtement de Brosse Pelée à la rue de la Chevalerie 38 355 € ;
- Campagne de rebouchage des nids de poule recensés (coût selon la réfection nécessaire) : rebouchage du nid de poule en enrobé à froid par les agents de la commune. Puis passage d'un engin pour épandre un "jus" en goudron afin de refermer le trou.



Le simple rebouchage des nids de poule avec de l'enrobé à froid n'étant pas suffisamment satisfaisant dans le temps.

Total des travaux : 55 501 € auxquels il faudra ajouter le coût de la campagne de rebouchage des nids de poule.

LA VIE DU VILLAGE

Commission Sports & Vie Associative

SUBVENTIONS COMMUNALES

Cette année encore, la commune a aidé les associations communales en leur attribuant des subventions qui ont été débattues sur dossier en conseil municipal.

Il faut savoir qu'une subvention est une aide. Elle ne doit pas couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'association.

ASSOCIATIONS	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL APRES DÉLIBERATION
CANTINE SCOLAIRE	70 000 € dont 10 000 € d'avance
LIRE DELIVRE	42 000 € dont 10 000 € d'avance
LYRE INSTRUMENTALE (école + orchestre)	13 900 €
TCA (tennis)	2 500 €

ASSOCIATIONS
AVEC SALARIES

	ASSOCIATIONS	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL
ASSOCIATIONS SANS SALARIES	FC VAL DE CHER 37	3 000 €
	CERCLE ARTISTIQUE (école + troupe)	1 500 €
	AAPEG	100 €
	HMVC (Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher 37)	200 € (subvention exceptionnelle)
	AMICALE BOULISTE	300 €
	ASSOCIATION LOISIRS ET PARTAGE	200 €
	PRÉVENTION ROUTIERE	50 €



CRÉATION D'UNE RAMPE D'ACCÈS POUR PERSONNES A MOBILITÉ REDUITE

Le service technique a fabriqué une rampe pour accéder au niveau des terrains de boules derrière le gymnase.

Merci à eux pour leur implication.





Arrêté du 30 juin 2023 portant limitation ou suspension temporaire des usages de l'eau du département d'Indre-et-Loire

Article 2 : vigilance

L'ensemble du département est placé en vigilance. Les utilisateurs de la ressource en eau sont invités à l'économiser en adoptant les pratiques suivantes :

- Particuliers

- À la maison :

- Vérifier régulièrement son compteur d'eau et réparer les fuites ;
- Ne pas laisser couler l'eau inutilement ;
- Éviter de nettoyer façades, toitures et terrasses ;
- Laver son véhicule dans une station de lavage ;
- Faire tourner lave-linge et lave vaisselle lorsqu'ils sont pleins. Choisir le mode « Eco » ;
- Installer des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche).

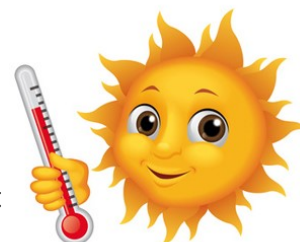
- Au jardin :

- Pailler le sol pour conserver l'humidité ;
- Récupérer l'eau de pluie ou de rinçage ;
- Éviter d'arroser les pelouses ;
- Arroser tard le soir pour réduire l'évaporation ;
- Faire 2 à 3 arrosages copieux par semaine plutôt que de nombreux petits arrosages ;
- Tenir compte de la pluie prévue ou déjà tombée.

DISPOSITIF CANICULE

Dans le cadre du plan national canicule annuel, la Mairie assure la mise à jour d'un registre des personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées et isolées.

Ce registre permettra l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes en cas de déclenchement par le préfet du niveau 2 du plan d'alerte et d'urgence.



Vous pouvez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches en vous rendant à la Mairie, ou en contactant par courrier ou par téléphone le 02-47-50-68-09 ou le 02-47-50-23-73 (CCAS) .

Commission vie scolaire et jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le principe de création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) à Athée-sur-Cher a été voté lors du conseil municipal du 10 février 2021. Après une longue attente due à la crise sanitaire, il a enfin pu voir le jour.

Le CMJ se veut être un lieu d'échange, de partage d'idées, de respect, de concertation et de participation à la vie locale. Les jeunes conseillers peuvent penser des projets, les mettre en œuvre et ainsi pratiquer la citoyenneté de façon concrète.

En collaboration avec les équipes enseignantes, la municipalité a présenté ce projet aux classes de CM1-CM2 sur le temps scolaire.

Les enfants candidats ont retiré et déposé chacun un dossier de candidature. Après avoir mené leurs campagnes électorales, Adèle, Agathe, Ambre, Antoine, Arthur, Charlotte, Elsa, Manon, Marcus, Méloé, Sidonie et Théo ont été élus le jeudi 6 octobre 2022 pour un mandat de deux ans.

Lors de la première réunion de cette nouvelle instance, ces douze jeunes ont élu en leur sein une jeune maire et deux jeunes adjoint.e.s.

Le maire, Olivier DELAVEAU et son adjointe à la vie scolaire, Adeline BÉTAILLOULOUX, considérant que la jeunesse constitue un atout et une richesse pour la commune, ont remis des écharpes républicaines à leurs jeunes homologues, Elsa, maire, Arthur et Sidonie, adjoint.e.s.

Le CMJ est encadré par Sandra, Dominique et Cédric, avec l'appui administratif de Chrystèle.

Le CMJ s'implique pleinement dans les diverses cérémonies républicaines (8 mai, 11 novembre) et manifestations communales (foire à l'andouillette, fête des enfants ...).

Leurs premières réunions de travail ont abouti à la création d'un logo et d'une boîte à idées à destination de tous les jeunes du village. Cette dernière est située entre l'entrée de l'école élémentaire et l'ancien club ados.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le temps périscolaire correspond aux heures qui précèdent et suivent la classe.

Carte d'identité



**Compétence
Communale**



**Délégation à l'association
Club Loisirs et Culture**



**Capacité d'accueil
moins de 6 ans
60 enfants**



**Capacité d'accueil
plus de 6 ans
70 enfants**



**Nombre d'inscrits
220 enfants**



**Accueil du matin
93 enfants en moyenne**



**Accueil du soir
105 enfants en moyenne**



**ATHÉE
SURCHER**



Budget



2021



2022



2023

Subvention demandée	45 014 € - 10,93%	56 062 € + 24,54%	77 615 € + 38,44%
Subvention accordée	50 813 € + 33,01%	55 972 € + 10,15%	56 000 € 0%

Suite aux divers événements survenus en début d'année, la commune a fait le choix d'accorder une subvention 2022 permettant d'équilibrer les comptes de l'association.

Au vu de l'état des finances de notre village, la subvention 2023 sera identique à celle de 2022.



Commission vie scolaire et jeunesse

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2, ont pu profiter d'une classe découverte "sport et nature" à la base de plein air Le Blanc.

Au cœur du parc naturel régional de la Brenne, ce séjour a permis aux enfants de s'adonner à diverses activités telles que le tir à l'arc, la course d'orientation ou encore l'escalade.



La mairie a participé à ce programme à hauteur de 70€ par enfant.



En juin, différentes sorties et manifestations ont été organisées pour les élèves de l'école élémentaire.

Les classes de CM1/CM2 ont bénéficié de 5 séances à la piscine de Bléré afin d'acquérir le "savoir nager".

Une sortie à Maillé à la maison du souvenir, village martyr, pour les CM2 et CM1/CM2 avec M. le Maire, le président de l'Union des Anciens Combattants (UNC) et des représentants de l'association. La sortie a été organisée par l'UNC et le transport financé par la mairie.



Lors du projet sur le cinéma, les CP, CP/CE1, CE1 et CE2 se sont rendus aux cinémas, "Studio" à Tours.

Au programme, projection des courts métrages réalisés par les enfants, visite guidée des coulisses du cinéma, pique nique le midi et pour finir, séance cinéma avec "Les grandes vacances de cowboy et indien".



Le 15 juin, en lien avec le projet artistique autour du Cher organisé par la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux, 4 classes ont participé à la création d'une œuvre collective qui sera exposée lors de "Jour de Cher" samedi 22 juillet 2023.

Photos prises durant la classe découverte

ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle a mis en œuvre au cours de cette année, un projet sur la biodiversité. À cette occasion, l'ensemble des classes s'est rendu au domaine de Candé les 25, 30 mai et le 2 juin pour assister à un atelier sur les "petites bêtes du jardin" et la confection d'un hôtel à insectes.

Les élèves ont géré l'élevage d'escargots, papillons et coccinelles dans leur classe. Ils ont assisté à l'intervention d'un parent d'élèves qui leur a expliqué le rôle des abeilles dans la nature ainsi que leur mode de vie.

Ils ont aussi participé à la plantation de végétaux dans l'école et notamment d'un "mûrier à feuilles de platane" faisant le lien avec la tour de la magnanerie d'Athée, inaugurée lors de la fête de l'école le vendredi 23 juin.

Toujours en lien avec ce projet, le 23 mai, les élèves ont assisté à une projection cinéma dans le cadre du partenariat avec la bibliothèque.

Ce projet a finalement amené l'école maternelle à candidater pour l'obtention du label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) et du label Edusanté. Ces labels permettront tout d'abord la reconnaissance de la démarche environnementale opérée par l'ensemble de l'école. Ensuite ils aideront dans le choix et la réalisation des prochains projets de l'école en proposant des lignes directrices et des objectifs écologiques.



FÊTE DES ENFANTS



Le 12 mai dernier, de nombreuses associations ainsi que les écoles et la mairie se sont de nouveau retrouvées pour la fête des enfants.

Au programme de cette journée, pêche aux livres, espace jeux, structure gonflable, chasse aux trésors, atelier motricité, exposition des œuvres des élèves...Et pour clore cette agréable journée, petits et grands se sont retrouvés autour d'un repas préparé par la cantine scolaire suivi d'une soirée dansante.

La grande lessive

LA VIE DU VILLAGE

Commission Cimetière

CIMETIERE ATHEE-SUR-CHER — RECHERCHE AYANTS DROIT DES CONCESSIONS PERPETUELLES

Pour mettre à jour notre logiciel, nous recherchons les ayants droit des concessions de la liste ci-dessous. Les ayants droit sont les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Si dans cette liste, vous connaissez des descendants, n'hésitez pas à nous contacter. Même pour nous informer qu'il n'existe plus de descendants.

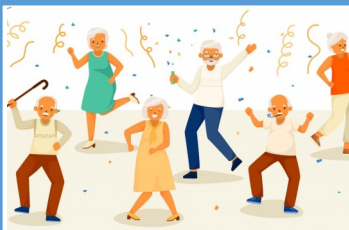
Sigles utilisés dans le tableau: ° indique naissance, x indique mariage et + indique décès.

Pour situer les tombes: les allées A, B, C, D et E sont situées à gauche du monument aux morts. Les allées F, G, H, I et J sont situées à droite du monument aux morts. Nous vous remercions de l'aide que vous nous apporterez.

EMPLACEMENT	NOM CONCESSIONNAIRE	dernière inhumation	EMPLACEMENT	NOM CONCESSIONNAIRE	dernière inhumation
A 02	GERBIER BLONDEAU (x 1892)	1978	I 440	RENARD Alfred (°1882 +1947)	1961
A 03	GERBIER Julien (°1865 +1949)	1953	I 445	AUZANNEAU William	1996
A 08	POITEVIN TERRIEN (x 1900)	1969	I 447	DELETANG Pierre (x 1848)	1949
A 11	SIMONNEAU François (x 1901)	1964	I 448	RICHER Célestin (°1875 +1941)	1962
A 16	THIOU Edouard (°1886 +1968)	1968	I 451	BENOIST Hubert (x 1885)	1939
A 24	MOLINEAU OLIVRON (x 1919)	1934	I 453	BILLION Olivier (x 1924)	1922
A 25	MOLINEAU Aimé (°1889 +1964)	1971	I 461	MARINIER MOLINEAU Louis (x 1897)	1954
B 56	VOLLANT Vve (x 1876)	1962	I 487	TALON née VERON Joséphine	1964
B 70	DUQUESNE BERLAND (x 1874)	1945	J 509	AVENET MOLINEAU Henri (x 1906)	1960?
B 85	MOLINEAU Elie (°1887 + 1973)	1973	J 513	LANDRE Arthur (LANDRE CHOTARD) (x 1906)	1931
B 86	GAUME COURAULT (x 1886)	1920	J 529	MARTIN THOREAU André	1964
C 111	BOURGEOIS Victor (°1891 +1979)	1949	J 545	THOREAU LEGOUT Louis (x 1910 Bléré)	1964
D 153	MOREAU Gaston (x 1908)	1971	J 547	VRY née ROGER Angèle (x 1898)	1926
E 157	BERTIN Léon (x 1919)	1966	J 549	LUNAI DAMNE François (x 1912)	1980
E 166	BELY Marcel (x 1931)	1978	J 551	PAVILLON GERVAIS (x 1885)	1944
F 209	CAMSOULINE Antoine	1963	J 552	COURAULT Henri (x 1886)	1947
F 214	PINEAU Roger (x 1928)	1964	J 555	DOUARD Silvain (x 1904)	1920
F 215	HUILLIER née JANVIER Germaine (x 1921)	1970	J 558	VIAU LEGOT (x 1880)	1934
F 219	DUCHATELLE née DOCHOT Eugénie (x1920)	1983	J 560	AVENET Louis (x 1913)	1968
F 230	HARDION Paul (x 1921)	1976	J 568	MARINIER BRUNEAU (x 1905)	1976
F 238	ALLION née LEBATTEUX Chantal	1970	J 574	FOUASSIER BONDONNEAU (x 1900)	1966
F 242	DAGUENET Marcel (x 1928)	1974	J 577	BERTRAND François (x 1906)	1980
G 298/299	PINON vve MINIER et PINON Joseph (x 1907)	1959	J 581	GIRARD LANGEROME Louis (x 1913)	1966
G 370	LUNAI PILLAULT (x 1903)	1971	J 584	THOREAU AVENET (x 1886)	1949
G 373	RICHOUX Henri	1971	J 588	CARATY née LESAIN Alphonsine (°1859 +1937)	1937
H 391	LANDAS née LECLERC Francise	1982	J 606	BEAUBOUET Elie (x 1936)	1963
H 393	BESNARD née POITEVIN Léonie A. (x 1898)	1967	J 607	BEAUBOUET BLONDEAU (x 1889)	1953
H 410	LAURENT GIROLLET (x 1896)	1956	CONCESSION CIMETIERE Deux tarifs supplémentaires : Concession 15 ans : 375 € Case columbarium 15 ans : 250 €		
H 412	BONDONNEAU née GALLICHER Marceline (x 1909)	1964			

LA VIE DU VILLAGE

CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a le plaisir de convier les Athégiens de plus de 70 ans au repas des aînés qui aura lieu :



**le samedi 21 octobre 2023 à 12h00
à la salle des fêtes René Bessé**

Animation Musicale assurée par Didier DÉTOUCHE, accordéoniste chanteur

Modalité d'inscription :

- * 10 € pour les plus de 70 ans;
- * prix du repas pour les conjoints de moins de 70 ans : 27€ (traiteur COLAS).

Inscription et paiement du lundi 11 au vendredi 29 septembre 2023.

- * à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture;
ou
- * par courrier adressé à la Mairie, 9 chemin des dames, 37270 ATHÉE-SUR-CHER (chèque à l'ordre du Trésor public).

**En cas de participation trop faible, le CCAS se réserve le droit d'annuler le repas.
Attention cette année vous ne recevrez pas d'invitation à votre domicile.**



FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES ENTREPRISES



Le forum des associations ainsi que celui des entreprises auront lieu le dimanche 3 septembre 2023 de 9h à 12h30 au gymnase.

Venez nombreux et nombreuses les découvrir !

Cette année, nouveauté, il y aura également le pot des nouveaux arrivants.



La vie de la commune

FÊTE DE LA MUSIQUE : UNE 3^{EME} ÉDITION RÉUSSIE

Depuis 2021, la commission culture de la mairie, l'école de musique et le comité des fêtes organisent ensemble la fête de la musique d'Athée. La 3^{eme} édition est une belle réussite grâce à l'implication de chacun.

Au programme : auditions des enfants et adultes de l'école de musique, de l'orchestre cadet et présentation du travail de la classe "éveil et jardin". Puis déambulation du groupe **Dix de Der**, financé par la communauté de communes, avec l'atelier "musique de rue" de l'école de musique.

Cup Song, piano bar, orchestre d'harmonie, Big band puis concerts des groupes **Youngtimers** et de **The Shanks** se sont ensuite enchaînés dans une très bonne ambiance.



Les moules frites cuisinées par le comité des fêtes ont remporté un franc succès. Merci à tous les spectateurs de leur présence, au comité des fêtes, à l'école de musique, aux groupes Youngtimers et The Shanks pour leurs prestations gratuites, à la commission culture et à Dominique Maes et Rémi Lherpinière qui ont assuré la technique son et lumières.

Rendez-vous pour la 4^{eme} édition de la fête de la musique en juin 2024.

Prochains rendez-vous culturels :

- cinéma de plein air avec le film **Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-sec** le vendredi 25 août;
- journées européennes du patrimoine : samedi 16 et dimanche 17 septembre.



05 64 10 00 48

Service conseils & prise de RDV

www.associationactionm.org



ATHÉE
SURCHER

La solution santé mutualisée



Ma Commune Ma Santé



LE DROIT À LA COUVERTURE SANTÉ *pour tous !*

- **L'accès à une assurance santé** aux meilleures conditions pour tous.
- **Des tarifs négociés** pour vous par une association d'assurés puissante.
- **Une solution choisie et validée par vos élus.**
- **Une large gamme** permettant une couverture adaptée à vos besoins.
- **Des services associés dans toutes les offres:** Assistance, téléconsultation.
- **Un dispositif d'alerte** pour les personnes en perte d'autonomie inclus.
(sous conditions)
- **Une garantie de remboursement de frais d'obsèques** (A partir du niveau 3 & H2)
- **Vos colisations remboursées en cas d'hospitalisation** supérieure à 7 jours.
(sous conditions)

Réunion publique:

Mardi 19 septembre à 18h30

Salle du conseil municipal

Permanence:

Mercredi 20 septembre

de 9h30 à 12h

Salle de réunion de la mairie



UNE ASSOCIATION
au service de tous

L'ASSOCIATION LOISIRS ET PARTAGE

Que faisons-nous depuis le début de l'année 2023 ?

- le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois, après-midis récréatives de 14h à 17h à la salle René BESSE et/ou à l'extérieur,
- ping Pong le mardi soir au gymnase .

Mais nous voyageons également.

Il y a eu le séjour à Menton et le carnaval de Nice en février, puis le salon de l'agriculture, le séjour dans le Var et la Hollande fin avril début mai.

Jeudi 4 mai : journée rallye en 2 CV, dans les rues d'Amboise.

Du 23 mai au 30 mai : le circuit Loire à vélo, de Nevers à Athée-sur-Cher, soit 360 kms en 7 jours. Nous étions un groupe de 16 personnes, sous un beau soleil. Nous avons visité Nevers, le point zéro, lieu de départ de la Loire à vélo à Cuffy, le bec d'Allier, le pont canal du Guétin et de Briard, Cosne-sur-Loire, Jargeau, Sully, Orléans, Beaugency...De charmants petits villages ! Tout cela dans une ambiance conviviale. Nous dormions dans les campings réservés depuis 4 mois.

Dimanche 18 juin : nous sommes allés au spectacle du cadre noir à Saumur avec visite des écuries, repas au restaurant et soirée de gala.

En septembre : balade sur le Cher (jour à confirmer).

Du 2 au 9 octobre : Croisière MEDITERRANEE à bord du MSC GRANDIOSA.

Dimanche 22 octobre après-midi : LOTO. Nous vous attendons nombreux !

Dimanche 29 octobre : Repas de l'association au logis des Laurières à Saint Martin le beau.

En novembre : Emission de télévision les 12 coups de midi.

Dimanche 3 décembre : marché de Noël et **jeudi 14 décembre** : goûter de Noël.

Le montant de la cotisation, pour la saison 2023, est fixé à 20€ par personne, lors de notre assemblée générale du mois de janvier 2023.

Le bureau se compose de :

Pierrette AVENET, Présidente

Gisèle DUTERTRE, Vice-Présidente

Sylvie MARCHAND, Trésorière

Philippe VILLAIN, Trésorier adjoint

Marie BAUDRIER, Secrétaire

Josette MARTIN, Secrétaire adjointe

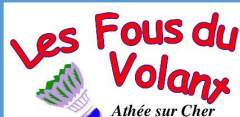
Membres : Lise GUIVARCH, Claudine BONNY, Nadine DUTILLOY, Jean-Michel GIRARD, Patricia MARTIN, Francine PESCHER, Martine TROCHU.



Venez vite nous rejoindre et profiter d'un moment agréable et convivial.

La Présidente, Pierrette AVENET

pierretteavenet@hotmail.fr ou 06 73 74 44 21



LES FOUS DU VOLANT

Cette année 2022/2023 vient de se terminer. Notre association de badminton loisir « Les Fous du Volant » a connu enfin une année complète et sans perturbation.

De nombreuses soirées festives ont ponctué nos sessions habituelles du mardi (21h-23h) et du jeudi (20h-23h) : buffets, découverte du padel à Amboise, galette des rois, échange interclub avec Vernou sur Brenne, et notre assemblée générale annuelle.

Nous reprendrons nos activités le **mardi 5 sep-**

tembre 2023 à 21h.

Vous aurez la possibilité d'essayer avant de vous inscrire lors des sessions de septembre et de régulariser ensuite au gymnase auprès des responsables du club.

Vous pourrez prendre des informations préalables sur le compte **Facebook** <https://www.facebook.com/pages/category/Sports-Club/Les-Fous-Du-Volant-102023941282231/> auprès de Didier par mail (didierpate51@gmail.com) ou lors de la journée des associations d'Athée.

Nous vous attendons encore plus nombreux que l'année passée.

Le président : Jérôme RAIMBAULT

ASSOCIATIONS



ASSOCIATION GYMNASTIQUE FORME D'ATHÉE-SUR-CHER (AGFA)

L'AGFA : c'est la gym pour tous, Femmes et Hommes, de 16 à 90 ans !!!

Encadrés de moniteurs diplômés, une ambiance décontractée et familiale vous est assurée.

Afin de satisfaire au mieux vos attentes, l'AGFA propose 3 cours par semaine dispensés au gymnase :

- ▶ Le mardi de 20h00 à 21h00 : "gym plurielle",
- ▶ Le mercredi de 19h30 à 20h30 : "Pilates",
- ▶ Le jeudi de 9h30 à 10h30 : "gym plurielle" adaptée à tous.

BOUGER C'EST LA SANTÉ

Venez nous retrouver, vous serez les bienvenus.

Contact mail : agfa.athee@gmail.com

La Présidente, Francine HURTAULT : 06 70 30 21 09



LE TENNIS CLUB D'ATHÉE (TCA)

Le TCA vous informe que pour la saison estivale, il est possible d'utiliser les courts de tennis. Cependant une priorité est donnée aux licenciés.

Nous demandons également de respecter La propreté des terrains de tennis.

**Bel été à tous,
Le Bureau du TCA**



TCA
Tennis Club Athée

ATHÉE Z'IMAGES

L'année 2023 est une année bien remplie pour le club photo: nous étions présents à la Foire à l'Andouillette d'où chacun a pu repartir avec un tirage papier de son portrait.

Les 5 et 6 mai, nous sommes partis dans les Alpes Mancelles, pour y découvrir de charmants villages bor-



Le Club à Frenay sur Sarthe

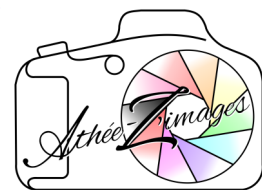
dés par la Sarthe sinueuse. Nous exposons à Evres fin mai sur le thème « Liberté ». Fin juin, nous avons invité une dizaine de clubs du département pour notre expo.

Notre thème à cette occasion était « La Femme ». Jusqu'au 30 septembre, vous pourrez voir notre nouvelle exposition extérieure dans le square des Anciens Combattants et le jardin du presbytère, qui a comme thème, le bord de Cher à Athée. Les photos que nous exposons sont régulièrement accrochées dans un couloir de l'EHPAD de la Chesnaye. En novembre, nous exposerons de nouvelles photos à Notre Dame d'Oé et nous serons présents au marché de Noël d'Athée. Également au programme à l'automne, une sortie d'une journée.

Notre site : <https://atheetimages.jimdofree.com/>

Courriel : atheetimages2@orange.fr

Le Président, Joël Potet
06 19 48 78 56



ASSOCIATIONS

ATHEE-DANSES

Cette saison, nous avons accueilli 6 nouveaux couples, un bon groupe pour se retrouver chaque semaine pour un moment convivial, loin de nos soucis.

D'un commun accord, en septembre 2022, nous avons décidé d'apprendre une danse pour la présenter lors de notre dîner-dansant du 25 mars 2023. On y a consacré 20 minutes chaque jeudi. On a choisi : Coasting, une danse irlandaise en ligne. Le jour J, nous nous sommes présentés au public, vêtus d'un haut blanc, d'un pantalon noir, avec des rubans vert, blanc, orange au poignet. Nous avons été bissés. Quelle satisfaction !

Le jeudi 21 septembre 2023, l'association Athée-danses reprend son activité de 18h30 à 20h. Toujours les mêmes consignes : être adulte, en couple, avoir des notions de danse de salon. Nous n'avons pas de professeur. Le couple qui apprend de nouvelles figures dans une danse est filmé et nous recevons une vidéo chez nous.

L'association est affiliée à la Fédération de Danse Française section danses de société et loisirs.

On peut venir une fois gratuitement en observation. Nous dansons pendant les vacances scolaires.

Nous terminons le dernier jeudi de mai.

Au cours de la saison, notre association organise en décembre un repas, en janvier, une galette, et un buffet dînatoire fin mai. Nous serons présents au forum des associations le dimanche matin 3 septembre de 9h à 12h30.

Notre prochain dîner-dansant aura lieu le samedi 23 mars 2024, salle des fêtes René Bessé avec l'orchestre Mélody comme cette année.



La présidente : Claudine Baby

Tél. 02 47 23 52 38 — 06 10 49 51 08

baby.claudine@neuf.fr



T'ATHÉE SOULIERS

L'Association vous propose :

- ♦ **La marche bien-être** le mercredi après-midi à partir de 13h45, deux parcours vous seront proposés;
- ♦ **La marche nordique**, tous les samedis matins à partir de 8h30.

Durant les vacances scolaires, aucune randonnée ne sera pratiquée.

Toutes les activités sont faites dans la joie et la bonne humeur !

Le montant de la cotisation est de :

Marche bien-être : 35€ pour l'année.

Marche Nordique + Marche bien-être : 50€ pour l'année.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

La Présidente, Sylvie BRIANNE

06.50.69.69.75

tathee.souliers@orange.fr

Site Web : <https://>

tatheesouliers.wixsite.com/tatheesouliers



ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE LIRE DÉLIVRE

Pour ce bulletin, gros plan sur notre collection de mangas, genre littéraire très apprécié essentiellement des 8/14 ans dans notre jeune lectorat . 765 mangas sont à leur disposition, soit 82 titres de séries diverses et variées.

De nouvelles acquisitions pour tous sont également notre priorité : romans, documentaires, magazines, bd, DVD ... Celles-ci sont possibles grâce à la subvention municipale de 2 € par habitant soit un total d'acquisition de 5 400 € mis à la disposition des usagers de la bibliothèque.

Nous tenons compte de vos goûts, de vos idées pour



constituer notre fonds. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions à Claudine.



Retrouvez-nous, **vendredi 25 août** sur l'esplanade de la mairie pour la projection plein air en partenariat avec la commune : "**Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec**" à 21h ou/et à 19h pour un pique-nique sorti du panier.

Les inscriptions pour notre Débal'livres annuel du **dimanche 24 septembre** sont possibles dès à présent. Tous les renseignements en bibliothèque.

**La Présidente,
Laurence NEVEU**

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION D'ATHEE SUR CHER

Visite à la Maison du Souvenir de Maillé

Le 5 juin, les classes de CM1 et CM2 d'Athée sur Cher, au total 38 élèves, ont visité la Maison du Souvenir à Maillé. Le groupe était accompagné de Monsieur le



Maire, du directeur de l'école et d'une enseignante, de deux membres de l'UNC et de deux parents d'élèves. La Maison du Souvenir relate le massacre

de 124 habitants, dont 48 enfants, perpétré par la barbarie nazie le 25 août 1944 à Maillé, village situé au sud de l'Indre et Loire.

La projection d'un film portant sur les témoignages d'habitants rescapés du massacre a permis aux élèves de poser de nombreuses questions sur les circonstances de ce crime inqualifiable violant le droit in-

ternational humanitaire. La guide chargée de l'accueil du groupe a remercié les élèves de la pertinence de leurs questions. Puis les élèves ont visité les salles d'exposition relatant le déroulé des faits de cette horrible journée : le massacre des habitants par des soldats puis la destruction totale du village par une pièce d'artillerie. La Maison retrace aussi l'aide généreuse apportée aux survivants par un couple d'Américains et la reconstruction du village martyr. Le cheminement des élèves dans les salles d'exposition était guidé par un questionnaire préparé par les enseignants.



Après un pique-nique dans le parc municipal aménagé et la cueillette d'un bouquet de fleurs, les enfants se sont rendus au cimetière pour y déposer leur bouquet et s'incliner devant la stèle précisant le nom et l'âge des 124 victimes. Dans le village reconstruit, plusieurs plaques commémoratives indiquent « *N'oublions jamais* ». Entretenir le devoir de mémoire est le plus bel hommage que nous puissions rendre aujourd'hui aux innocentes victimes et à leur village martyr.

Le Président, Serge MARINER

HMVC

L'association HMVC37 continue son travail de mobilisation des énergies autour de la mise en commun des archives patrimoniales des villages de la Communauté de communes. C'est ainsi que :

- **Notre Assemblée Générale s'est déroulée à Athée le 31 mars 2023** avec la participation de 20 personnes présentes ou représentées;
- Nous préparons l'ouverture prochaine à Athée d'un **centre de documentation regroupant plus de 1 000 ouvrages sur les deux derniers conflits** dont une soixante de livres sur l'histoire locale (dons de Gérard Pasquier et Didier Rocque);
- Nous envisageons avec la commune de Véretz la **réalisation d'un médaillon à l'effigie de l'abbé Lacour** mis en place à Véretz et Athée. Vous trouverez ci-joint l'appel à souscription;
- Nous avons accueilli au pont de Chandon, à Bléré et à Civray les lundi 22 mai et mardi 27 juin deux randonnées vélo-histoire organisées par l'USEP37. Ces randonnées ont concerné environ 200 élèves de CM1 et CM2. Didier Rocque a alors décrit **l'histoire locale de la ligne de démarcation** et décrit l'engagement de passeurs, résistants et résistantes locales;
- **Lors des journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre**, nous proposerons l'exposition de l'ERIL sur la ligne de démarcation, l'exposition sur Athée complétée, une randonnée historique sur le tracé de la ligne de démarcation et une conférence sur Athée en 1939-1945 le samedi à 18h);
- Nous préparons encore pour septembre 2024 la célébration des 80 ans de la libération du canton avec une semaine de manifestations du 14 au 22 septembre 2024.

Nous sommes actuellement à la recherche de témoignages de fils ou filles de prisonniers de guerre de la Commune. Comme les 1 800 000 soldats français faits prisonniers en mai et juin 1940, la commune d'Athée a particulièrement souffert de l'absence de 71 hommes valides prisonniers en Allemagne dont la plupart ne reviendront qu'en mai et juin 1945. Merci donc de nous contacter pour compléter la liste et l'étoffer de

témoignages :

hmvc37@gmail.com

Vous pouvez suivre notre actualité sur la page Facebook de l'association : [HMVC Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher](#) et sur notre site internet : hmv37.org



N'hésitez pas à nous rejoindre et à intégrer nos groupes de travail :

- ⇒ **histoire des magnaneries et de la soierie en Touraine,**
- ⇒ **histoire de la batellerie dans la vallée du Cher,**
- ⇒ **histoire des trois guerres : 1870-1871, 1914-1918, 1939-1945.**



FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION

FINANCEMENT DE MÉDAILLONS DE L'ABBÉ LACOUR

Cette souscription est pour le financement de différents projets de l'Association HMVC37.

+La participation à la création de deux médaillons de l'Abbé Lacour qui seront exposés dans les communes d'Athée sur Cher et Véretz.

+La participation à nos divers projets, notamment la création d'un musée d'histoires locales, dédié à la ligne de démarcation en particulier.

INFORMATIONS RELATIVES AU SOUSCRIPTEUR ET ORDRE (À COMPLÉTER, DATER, SIGNER)

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
CP—Ville :	
Téléphone :	
Email :	
Je souhaite souscrire par la présente en faisant don de : _____ €URO (écrire la somme en toutes lettres) _____	
à l'association HMVC 37 pour le financement de (cocher le projet qui vous intéresse) :	
<input type="checkbox"/> Financement aux 2 médaillons de l'Abbé Lacour ;	
<input type="checkbox"/> Financement aux divers projets de l'association HMVC dont la création d'un musée.	
Don en numéraire :	<input type="checkbox"/> Chèque ; <input type="checkbox"/> Espèces ; <input type="checkbox"/> Virement (cocher la case qui correspond)

Bénéficiaire : HMVC 37 - Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher Autour de Chenonceau, publiée au Journal officiel du 22/03/2022, dont son siège social est situé au : 9, chemin des Dames - 37270 ATHÉE SUR CHER, atteste avoir reçu, au titre des versements ouvrant droit à une réduction d'impôt la somme citée dans le formulaire ci-dessus.

Le bénéficiaire, certifié sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à réduction d'impôt prévue à l'article 200 du Code Général des Impôts. Particulier : Vous pouvez déduire 66% de votre don, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

La demande d'un reçu fiscal pour déduction des impôts devra se faire par mail uniquement.

Fait à : _____, le ___/___/___

Signature :

Histoire & Mémoire de la Vallée du Cher
Autour de Chenonceau
Association loi 1901
9, chemin des Dames - 37270 ATHÉE SUR CHER
hmv37@gmail.com



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES – MAIRIE D'ATHÉE-SUR-CHER UNE RÉFÉRENTE DANS LA COMMUNE POUR AIDER LES VICTIMES.

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

[ArretonsLesViolences.gouv.fr](https://www.ArretonsLesViolences.gouv.fr)



NUMÉROS
D'URGENCE
17 114

Agnès BRUNET accueille et oriente vers des associations et structures spécialisées les femmes et les jeunes filles victimes de violences conjugales et intrafamiliales avec l'ensemble des partenaires locaux et départementaux.

Un nouveau dispositif visant à rapprocher, les femmes victimes de violences, des services d'aide dont elles sont souvent trop éloignées en milieu rural.

Vous pouvez la contacter à la mairie au 02-47-50-68-09.



Une juriste de l'ADIL France Rénov' Touraine tient une permanence, sur rendez-vous, le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 9h à 12h30.

Un conseiller en énergie de l'ADIL est présent dans les locaux de la Communauté de communes tous les lundis et mardis.

Des permanences sur rendez-vous sont organisées tous les mardis après-midis de 13h30 à 17h30, situés 39 rue Gambetta à Bléré.

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter le 02 47 60 90 70 :

- Lundi - mercredi : 8h45-12h30 / 13h30-17h30
- mardi - jeudi : 13h30-17h30
- Vendredi: 8h45-12h30 / 13h30-16h30

CONSTRUIRE
ACHETER LOUER
RÉNOVER SENSIBILISER
FAIRE DES TRAVAUX

AUTOUR DE CHENONCEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÈRE-VAL DE CHER

**CONSEILS GRATUITS
AUX PARTICULIERS**
sur les questions de l'habitat

adil avec **France Rénov'**

DES SPÉCIALISTES VOUS APPORTENT UNE INFORMATION COMPLÈTE, OBJECTIVE ET NEUTRE

INFORMATIONS

DATES À RETENIR

- * 14 juillet : festivité au gymnase (amicale bouliste et comité des fêtes) et dans le square des anciens combattant (municipalité)
- * 25 août : cinéma de plein air—esplanade de la mairie
- * 3 septembre : forums des associations & des entreprises + pot des nouveaux arrivants - gymnase
- * 16 et 17 septembre : Journées du Patrimoine - salle Abbé Lacour
- * 24 septembre : Débat/livres de la bibliothèque - salle René Bessé
- * 3 octobre : réunion de l'association Loisirs et Partage : - salle Abbé Lacour
- * 6 octobre : réunion de bureau de l'association UNC - salle Abbé Lacour
- * 21 octobre : repas des aînés - salle René Bessé
- * 22 octobre : loto de l'association Loisirs et Partage - salle René Bessé
- * 25 octobre : cinéma de la bibliothèque - salle Abbé Lacour
- * 4 novembre : spectacle du cercle artistique - salle René Bessé
- * 11 novembre : dîner spectacle du cercle artistique - salle René Bessé
- * 18 novembre : spectacle du cercle artistique - salle René Bessé
- * 19 novembre : goûter spectacle du cercle artistique - salle René Bessé
- * 25 novembre : dîner spectacle du cercle artistique - salle René Bessé
- * 11 novembre : commémoration avec l'association de l'UNC - cimetière puis préau de l'école élémentaire
- * 25 novembre : jeux de société en famille organisés par la bibliothèque - salle Abbé Lacour
- * 1, 2 et 3 décembre : week-end de Noël :
 - ⇒ 1^{er} et 2 décembre : téléthon au gymnase
 - ⇒ 1 décembre : boum de Noël du Club loisirs et culture - salle René Bessé
 - ⇒ 2 décembre : loto de Noël de la lyre instrumentale - salle René Bessé (à confirmer)
 - ⇒ 3 décembre : marché de Noël du Club loisirs et culture - salle René Bessé
- * 5 décembre : séance de cinéma de l'association Loisirs et Partage en partenariat avec la bibliothèque - salle Abbé Lacour



*Le marché d'Athée
prend des congés
du 20 juillet
jusqu'à
la fin août*

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi et vendredi :

9h-12h30 / 15h-17h30

Mardi et jeudi :

9h-12h30 / fermé l'après-midi

Associations :

***Envoyez-nous dès maintenant vos articles pour le prochain bulletin municipal,
avant le 1^{er} octobre 2023.***

Conception du bulletin : Commission Communication
Mise en page : Patricia FARDILHA
communication@mairieathee.fr
Rédaction des textes : les élu.e.s,
les Présidents d'associations
Rédacteur en chef : Olivier DELAVEAU, Maire



**ATHÉE
SURCHER**

Commune d'Athée-sur-Cher
9, chemin des Dames
37270 ATHEE SUR CHER
☎ : 02 47 50 68 09
Fax : 02 47 50 20 67

@ : accueil@mairieathee.fr

Site internet : www.athee-sur-cher.com
f : <https://www.facebook.com/atheesurher/>